

L'ÉCHO de Gex

www.gex.fr

L'information de la ville de Gex



p.5

ACTUALITÉS
& AMÉNAGEMENTS



p.6-7

LES TRAVAUX
EN COURS



p.9

ZOOM SUR UN
PRODUCTEUR LOCAL





21 mars | Le Carnaval organisé par le service culturel a réuni plus de 1 100 enfants à l'espace Perdtemps, accompagnés des parents et enseignants.



31 mars | L'atelier organisé dans le cadre du Printemps des Poètes a été suivi d'une soirée poésie, à la salle des fêtes.



5 avril | Le Conseil Municipal des Jeunes a organisé et animé un loto pour les résidents du Centre Hospitalier du Pays de Gex.



12 avril | Le groupe Méli Mômes a réalisé l'ouverture du festival P'tits Yeux Grand Écran à la salle des fêtes.



28 avril | La Compagnie Tous en Scène a fait salle comble lors de la pièce de théâtre « Opération Cousine » jouée à la salle des fêtes.



29 avril | Le traditionnel Nettoyage de printemps organisé par le Conseil Municipal des Jeunes a réuni une centaine de Gexoïses et a permis de collecter environ 2m³ de déchets.



30 avril | Belle affluence à la Journée Nature & Bien-être au Journans qui regroupait une quarantaine d'exposants.



7 mai | Le Comité des Œuvres Sociales de la Ville a renouvelé son traditionnel vide-greniers dans les rues du centre-ville.



8 mai | La Ville a commémoré le 78^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, au square Arnaud Beltrame.



13 et 14 mai | Beau succès pour le retour de la traditionnelle Fête médiévale à l'espace Perdtemps.



ÉDITO

Chères Gexoises, Chers Gexois,

Alors que la période fait le plein de festivités grâce au dynamisme de nos associations et à une programmation culturelle dense, les nombreux chantiers essentiels gexoïses se poursuivent avec l'ouverture progressive de la Maison de Santé, l'ouverture très prochaine des parkings publics du Cœur de Ville, tout comme la mise en place d'une offre

de vélos électriques en libre-service, pour ne citer que les plus imminents.

À l'heure où les foyers et les professionnels souffrent de l'inflation, en particulier sur les énergies, nous accentuons nos efforts pour maîtriser la facture de la Ville, multipliant les projets de transition de notre éclairage public, de l'isolation des bâtiments et de mise en place de projets innovants, comme les ombrières photovoltaïques sur les espaces du Turet et de Chauvilly, d'autres secteurs étant à l'étude. C'est aussi une exigence économique pour ne pas alourdir la pression fiscale, préservant au maximum les contraintes sur le budget de chacun.

En cet été qui s'annonce, nous vous souhaitons d'ores et déjà de belles et réparatrices vacances !

Très amicalement.

Patrice DUNAND, Maire de Gex
Président de Pays de Gex Agglo
Conseiller régional

Exposition 2023 "Les Pompiers de France" – Association La Remise 01

Cette année pour la saison d'ouverture du Musée, du samedi 6 mai à la fin du mois de septembre, les membres de l'association ont organisé une exposition sur les Pompiers de France, avec la participation de la commune de Gex, de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Ain et de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (Section conservation du patrimoine).

Qu'on les appelle pompiers, soldats du feu ou sapeurs-pompiers, ces combattants sont au service des populations pour leur venir en aide. Les Pompiers de France sont des pompiers civils (Sapeurs Pompiers volontaires, professionnels ou jeunes Sapeurs-Pompiers), des pompiers militaires et des pompiers privés.

Pour cette exposition, le pôle historique de la BSPP a mis à disposition du musée un véhicule Renault de type Juvaquatre de 1948.

Allez découvrir cette exposition passionnante !

De mai à fin septembre : samedi 9h-12h/14h-18h

Juillet/Août : mercredi 9h-12h/14h-18h et dimanche 14h-18h
la-remise-01@orange.fr - 04 50 20 86 97



Enquête publique – Périmètre délimité des abords

Les projets de périmètres délimités des abords (PDA) autour des deux fontaines classées monuments historiques font l'objet d'une enquête publique, du 1^{er} au 20 juin 2023. Pour plus d'informations, des permanences sont organisées les 1^{er}, 15 et 20 juin, les dossiers et registre sont disponibles en mairie.

Festival Tôt ou T'Arts – Centre socioculturel "Les Libellules"

Le festival Tôt ou T'Arts est de retour dans le Pays de Gex depuis le 21 avril et s'arrêtera à Gex sur l'esplanade de l'espace Perdt temps les samedi 1^{er} et dimanche 2 juillet 2023 pour deux jours de rire, d'émotions et de surprises !

Ce festival itinérant des arts de la rue propose à l'ensemble de la population gessienne des animations culturelles originales de proximité, accessibles gratuitement : arts du cirque, marionnettes, théâtre, danse...

Le CSC Les Libellules a concocté une programmation festive composée de spectacles, d'animations et d'ateliers divers pour petits et grands.

Des foodtrucks seront présents sur place pour se restaurer.



Réunion de quartier

La Ville organise une réunion de quartier, mercredi 7 juin prochain dès 20h, à destination des habitants des secteurs Gex-la-Ville, Aiglette, Pitegny, Charpak, Creux du Loup et Belle Ferme. La réunion publique se déroulera au Camping municipal "Les Genêts", au 400 avenue des Alpes.

Monsieur le Maire et les Élus reviendront sur les travaux effectués ces dernières années et évoqueront également les projets en cours et à venir dans la Ville. Cette démarche participative sera aussi l'occasion pour les habitants de poser leurs questions.

À l'issue de la réunion, le verre de l'amitié sera offert aux participants pour partager un moment convivial.

Nouveau service de prise de rendez-vous en ligne

Pour vos démarches passeport et carte nationale d'identité en mairie, il sera possible dès juin 2023 de prendre rendez-vous en ligne sur le site de la Ville : www.gex.fr.



Campagne d'appel aux dons Sauvegarde du patrimoine

Dans un objectif de sauvegarde du fonds d'archives municipales, la Ville fait réaliser la numérisation et la restauration de ses documents anciens.

La commune bénéficie du soutien de l'État et du Département de l'Ain, mais l'investissement à réaliser reste conséquent.

En partenariat avec la Fondation du Patrimoine de la délégation Rhône-Alpes, la Ville met en place une opération de financement participatif pour l'aider à réaliser ces travaux de maintien du patrimoine historique.

Si vous souhaitez faire un don, rendez-vous sur www.fondation-patrimoine.org/les-projets/archives-de-gex.

Rentrée scolaire 2023-2024

Les inscriptions au restaurant scolaire et au centre de loisirs doivent être renouvelées avant le 7 juillet 2023 afin de pouvoir bénéficier du service à compter de la rentrée de septembre.

Vacances d'été au centre de loisirs municipal "La Buissonnière"

Les prochaines vacances au centre de loisirs auront lieu du lundi 10 au vendredi 28 juillet puis du lundi 7 au mardi 29 août.

Au programme : sorties, grands jeux, activités manuelles, jeux sportifs, ateliers cuisine...

Les inscriptions ont lieu du 5 au 30 juin 2023.

Toutes les démarches s'effectuent de façon totalement dématérialisée via l'Espace Citoyens.

Les nouvelles familles devront créer leur compte en ligne pour accéder au service.

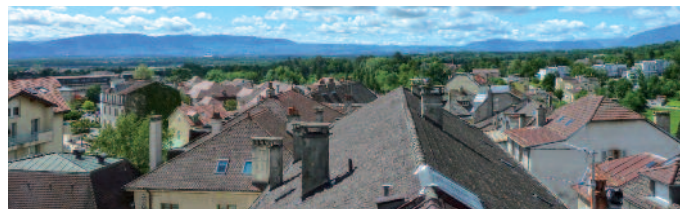
www.espace-citoyens.net/ville-gex

Renseignements : vie.scolaire@ville-gex.fr

Assistance à l'inscription en ligne :

04 50 42 25 45.

Pour davantage de détails, vous pouvez accéder aux comptes rendus des conseils municipaux qui font l'objet d'un affichage (devant la mairie) et sont publiés sur le site www.gex.fr



6
mars
2023

Le Conseil Municipal

 > approuve les comptes de gestion du comptable public pour l'exercice 2022 du budget général de la commune et du budget forêt. Ces comptes de gestion visés et certifiés conformes par l'ordonnateur n'appellent ni observation, ni réserve sur la tenue des comptes ;

 > élit monsieur PELLÉ président de séance préalablement aux débats sur le compte administratif 2022 du Maire ;

 > adopte le compte administratif de l'exercice 2022 pour le budget général de la commune et le budget forêt ;

 > accepte l'affectation des résultats des comptes administratifs 2022 pour le budget général de la commune et pour le budget forêt ;

 > approuve le budget primitif 2023 de la commune et le budget primitif 2023 de la forêt ; précise que le vote du budget a lieu par chapitre pour la section de fonctionnement, par chapitre et opération pour la section d'investissement et autorise monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections ;

 > décide d'annuler les autorisations de programme 11 420 et 11 520 ; de créer l'autorisation de programme 11 720 ; de modifier les montants des autorisations de programme 40 318 et 10 422 ; de réviser les crédits de paiements des autorisations

de programme 11 820, 20 120, 10 022, 10 922, 11 222, 12 122 et 20 022 et précise que les reports des crédits de paiement se feront automatiquement sur les crédits de paiement de l'année N+1 ;

 > approuve la vente du tracteur Deutz-Fahr, model K610, à la commune de Chézery-Forens au prix de 30 000 € et précise que cette recette est imputée au budget communal ;

 > décide de verser à l'institution « Jeanne d'Arc », établissement relevant de l'enseignement privé sous contrat d'association, la somme de 1 420,36 € par élève résidant à Gex de classe maternelle et 769,61 € par élève résidant à Gex de classe élémentaire, soit, compte tenu des effectifs : 69 597,64 € pour l'école maternelle (49 élèves de Gex) et 126 985,65 € pour l'école élémentaire (165 élèves de Gex) ;

 > approuve le principe d'une opération de financement participatif pour la restauration et la numérisation d'archives anciennes de la Ville (programmation 2023) ; le lancement d'une souscription publique en 2023, faisant notamment appel au mécénat populaire et d'entreprise en partenariat avec la Fondation du patrimoine de la délégation Rhône-Alpes ; autorise monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec la Fondation du patrimoine de la délégation Rhône-Alpes et à mettre en œuvre cette délibération et à signer les documents s'y rapportant ;

 > approuve la mise à jour du tableau des emplois communaux ;

 > approuve la modification du tableau des montants plafonds annuels et du crédit global autorisé du régime indemnitaire pour les agents de la filière police municipale ;

 > approuve la rétrocession du fonds de commerce sis 165 rue des Terreaux et la licence IV, à M. Florent PERRON et Mme Aurélie COGNARD ou toute société que les intéressés créeraient à cette fin ; dit que le prix de cession est fixé à 35 000 € HT et que les frais d'acquisition seront à la charge de l'acquéreur ;

 > approuve le projet d'avenant n°3 au traité de concession d'aménagement « Cœur de Ville » avec le groupe DUVAL DÉVELOPPEMENT ; l'évolution des prestations des équipements publics et travaux modificatifs pour un montant de + 15 007,69 € HT ; le versement à l'aménageur d'une participation publique spécifique relative au coût supplémentaire généré par la taxe d'aménagement afférente à certains équipements publics ; le versement d'une participation publique relative au déficit de l'opération et autres travaux d'un montant de 355 765,16 € HT ; autorise monsieur le Maire à signer avec la société GEX AMÉNAGEMENT l'avenant n°3 au traité de concession relatif au projet « Gex Cœur de Ville » et toutes les pièces y afférentes et dit que la présente délibération fera l'objet des mesures d'affichage et de transmission prévues à l'article L.2131-1 du CGCT ;

 > approuve la décision de résiliation, pour faute du titulaire et à ses frais et risques, du lot n°06B « Encadrement de baies en saillies » du marché relatif à l'exécution des travaux de construction d'une maison de santé pluriprofessionnelle, conclu avec l'entreprise FAVRAT ; autorise monsieur le Maire à relancer une consultation ou réaliser toutes démarches pour attribuer le lot n°06B « Encadrement de baies en saillies » et pour obtenir réparation du préjudice subi.

3
avril
2023

Le Conseil Municipal

 > vote les niveaux de taux d'imposition communaux pour 2023, comme suit : taxe sur le foncier bâti maintenue à 28,40 % ; taxe sur le foncier non bâti maintenue à 94,29 % ; taxe d'habitation sur les résidences secondaires à 16,95 % ;

 > accorde à SOLLAR la garantie d'emprunt à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 6 406 803 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 143787 constitué de cinq lignes de prêt ; garantie d'emprunt sollicitée pour le programme « Gex Cœur de Ville » ;

 > approuve les nouveaux plafonds de participation aux volets prévoyance et santé de la protection sociale complémentaire des agents, avec effet rétroactif au 1^{er} février 2023 ;

 > décide de réévaluer les plafonds annuels de la part fixe IFSE ; autorise monsieur le Maire à prendre tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération et inscrit chaque année les crédits correspondant au budget de l'exercice courant, chapitre 012 ;

 > décide de créer cinq emplois pour accroissement saisonnier d'activité du 1^{er} avril au 30 septembre 2023, pour les services espaces verts et voirie ; précise que la durée hebdomadaire des emplois sera de 35 heures ; décide que la rémunération des emplois sera fixée entre le 1^{er} et le 8^e échelon du grade d'adjoint technique, selon l'expérience de l'agent recruté et habilite l'autorité territoriale à recruter des agents contractuels pour pourvoir ces emplois ;

 > approuve l'évolution du tableau des emplois communaux ;

 > vote et approuve les subventions aux associations pour l'année 2023 ;

 > approuve les modèles de conventions à

passer avec la ville de Saint-Genis-Pouilly et la Communauté d'agglomération du Pays de Gex à l'occasion du festival « P'TITS YEUX GRAND ÉCRAN » ;

 > accepte de louer à messieurs Endrit JUNUZI et Théo KOELLER ou à toute société que les intéressés créeraient aux fins d'exploitation d'un atelier de réparation automobile, le local communal sis 290, rue des Entrepreneurs 01170 GEX, pour un montant de 1 800 € HT / mois révisable pendant une durée de neuf ans (3, 6, 9). Le bail commercial entre le preneur et la Ville sera établi chez un notaire ;

 > approuve la mise à disposition d'un terrain à la Communauté d'agglomération du Pays de Gex, pour la réalisation et l'exploitation d'un bâtiment public multi-usage au col de la Faucille ;

 > approuve la signature d'un protocole d'accord tripartite pour la fourniture de gaz naturel et services associés entre la Commune, TOTALÉNERGIES GAZ ET ÉLECTRICITÉ FRANCE et DALKIA.

Maison de Santé Pluriprofessionnelle



La Maison de Santé Pluriprofessionnelle, située au 70 rue des Acacias est désormais opérationnelle.

Madame Caroline ROTMAN a rejoint la Maison de Santé Pluriprofessionnelle en tant que diététicienne libérale et a officiellement signé son bail le 28 avril 2023.

Découvrez son site internet et prenez rendez-vous directement sur celui-ci : www.carolinerotman.weebly.com

Médecins généralistes, dentistes, masseurs-kinésithérapeutes et autres professionnels de santé s'installeront progressivement au sein de l'établissement.



Mesdames Anne DUPONT, Marie BLONDIAUX, Peggy GIRARDET et Anne REYGRABELLET sont également associées au projet de santé de l'établissement et ont procédé à la signature officielle des baux le 17 mai 2023.

Visite officielle



Mercredi 19 avril, la Ville recevait la visite officielle de la Préfète de l'Ain, Madame Chantal MAUCHET, installée dans ses fonctions depuis le 11 avril dernier, ainsi que de Monsieur le Sous-Préfet Joël BOURGEOT, des Conseillers Régionaux, Départementaux et des Élus de Pays de Gex Agglo.

Cette visite a été l'occasion pour le maire, Patrice DUNAND, de présenter les avancées des différents aménagements prévus dans le cadre du projet Cœur de Ville : parking souterrain, cinéma municipal, Office de Tourisme... L'engagement de la Municipalité en faveur de ce projet ambitieux a été salué par les visiteurs, certains que celui-ci contribuera à renforcer l'attractivité de la Ville et dynamiser son centre.



Vélos en libre-service

Dans le cadre du plan de mobilité douce, la Municipalité prévoit de mettre à disposition de ses habitants, une flotte de vélos à assistance électrique en libre-service et des stations de recharge au sein de la commune, avec le prestataire B2Bike. La réduction du trafic routier, des gaz à effet de serre et des nuisances sonores ainsi que le désenclavement des routes est au cœur des préoccupations de la Ville. Avec une autonomie moyenne de 40 km, cette nouvelle solution de mobilité douce pourrait devenir une alternative à la voiture pour les résidents effectuant des trajets quotidiens domicile-travail ou pour les loisirs.

10 à 15 stations de vélos seront réparties au sein de la Ville pour permettre à tous de louer des vélos proches de leur site. Déjà implanté à Divonne-Les-Bains, Grilly, Versonnex et



Saint-Genis-Pouilly, ce système de vélos électriques en libre-service permettra de connecter les communes par l'intermédiaire d'un mode de transport durable. Les utilisateurs pourront emprunter un vélo dans la station de leur choix et le restituer dans n'importe quelle autre station B2Bike. Avec un système de géolocalisation des vélos et stations, il sera possible de visualiser les emplacements et vélos disponibles à la location les plus proches.

Une application mobile sera téléchargeable gratuitement sur les stores et permettra aux usagers de connaître les informations pratiques, de s'inscrire au service, de louer et restituer un vélo mais aussi de suivre son utilisation.

Le déploiement de ce service est en cours et la livraison est prévue pour juin 2023.

Durant la période estivale, plusieurs secteurs de la Ville sont ou seront concernés par des travaux qui pourraient présenter d'éventuelles perturbations pour les usagers. Nous vous invitons à découvrir les chantiers prévus à Gex au cours des prochaines semaines.

Place Perdtemps



À partir de juin 2023

 ▷ 3 à 4 mois

La Place Perdtemps fera l'objet de nouveaux aménagements, dont l'installation d'un nouvel enrobé en premier lieu.

Les ralentisseurs seront également supprimés, au profit de deux feux « intelligents » de part et d'autre de la rue de Paris.

La rue Charles Harent sera barrée au point haut. Désormais, la sortie sera possible uniquement au niveau du parking Église.

Objectifs de ces aménagements :

- ▶ Sécuriser le carrefour pour tous ses usagers
- ▶ Réduire la vitesse des automobilistes
- ▶ Réduire les nuisances sonores provoquées par ces passages répétés

La circulation sera perturbée du lundi au vendredi.

Bornes levantes

À partir de juin 2023

 ▷ 6 à 8 semaines

Des bornes escamotables seront installées à divers endroits de la Ville, notamment aux points hauts et bas de la rue des Terreaux et devant le bâtiment Zégut, dans la rue Ernest Zégut. Elles seront pilotées par la Police Municipale.

Objectifs :

- ▶ Limiter l'accès à la zone lors des manifestations piétonnes (marché hebdomadaire, vide-greniers, etc.)
- ▶ Contrôler les problèmes d'insécurité

Perturbation de la circulation du lundi au vendredi.

Quartier Aiglette

À partir de juin 2023 ▷ 4 mois

Des travaux de réfection de la voirie et de mise en valeur de l'entrée de ville auront lieu dans le secteur de l'Aiglette. Des aménagements seront également effectués au niveau des espaces verts afin d'améliorer le cadre, notamment grâce à la plantation d'arbres.

Dans le cadre de la transition écologique engagée par la Ville, une voie cyclable sera aménagée depuis le rond-point de l'Aiglette, en direction du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

La circulation sera perturbée du lundi au vendredi.

Jeux pour enfants et parc de fitness

Avril-Mai 2023
Livraison début juin

 **▷ 2 mois**

Une nouvelle aire d'équipements sportifs extérieurs a été réalisée à Perdtamps, proche des terrains de tennis actuels et du city stade, par l'entreprise Kompan, qui était également en charge du renouvellement des jeux pour enfants à proximité. Le square Blanchard et les écoles maternelles de Perdtamps et de Parozet bénéficient également de ces nouveaux équipements pour enfants.

Un QR Code est disponible sur les équipements de fitness et peut être scanné afin d'obtenir des conseils d'utilisation et exercices à pratiquer.



Parking des Cèdres



Mai 2023  **▷ 10 jours**

La pergola, située à l'entrée du parc des Cèdres, a bénéficié de travaux de restauration au mois de mai, assurés par la société Bruno VEROT.

Terrains de tennis / Padel

À partir de juin 2023  **▷ 4 mois**

Les deux terrains de tennis situés à Perdtamps vont faire l'objet d'une réfection prévue pour septembre 2023. Le premier en résine bénéficiera de travaux de restauration avec l'ajout d'éclairages qui seront fixés sur les grillages. Le court de tennis en béton poreux actuel sera remplacé par deux courts de padel, sport très plébiscité, et un espace mur d'entraînement / mini tennis. Ces équipements seront gérés par le Tennis Club de Gex, qui mettra à disposition du public un espace en ligne afin de gérer les créneaux de réservation. Certains seront laissés libres pour les non licenciés. Des informations plus détaillées seront communiquées ultérieurement.

Déconstruction du bâtiment scierie Benoît Lison

Juillet 2023

Acquise par la Ville en 2017 dans un objectif de préservation et de mise en valeur du patrimoine artisanal gexoïse, l'ancienne scierie Benoît Lison, située rue de l'Oudar, a bénéficié ces dernières années de divers travaux liés à sa conservation.

Malheureusement, le bâtiment, fragilisé par de récents épisodes d'orages et vents violents, présente des signes inquiétants de structure, nécessitant une mise en sécurité urgente du site.

La déconstruction du bâtiment débutera courant juillet 2023, et permettra de conserver les pièces structurantes ayant un intérêt / une valeur historique, ainsi qu'une partie basse du bâtiment, équipée d'une protection.



Pour une partie des aménagements à venir, des programmes de déviation seront communiqués ultérieurement.



Jean-Christophe Chartier : son livre inspirant et porteur d'espoir

Jean-Christophe Chartier, 57 ans, mène un combat quotidien contre la sclérose en plaque, maladie qui a profondément bouleversé sa vie à seulement 31 ans. Dans « Solitude à deux », écrit en collaboration avec Valérie Ciaglio et paru en décembre dernier, aux éditions Maïa, il partage son parcours de vie, sa lutte contre la maladie et les épreuves traversées.

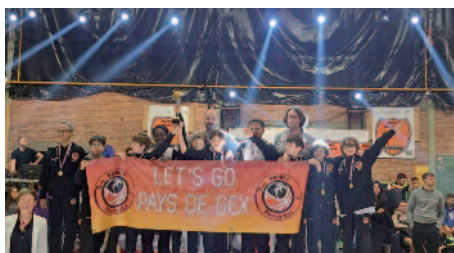
Originaire des Pays de la Loire dans la commune de Vertou, il décide de tout quitter pour s'installer dans le Pays de Gex il y a 3 ans, accompagné de son épouse et ses deux enfants. Ce changement de vie radical, bien que difficile, était symbole de renouveau et l'a poussé à sortir de sa zone de confort. C'est à Gex, durant la crise sanitaire, que Jean-Christophe Chartier décide de se consacrer à l'écriture de son livre, qui a agi comme une véritable thérapie. Écrire noir sur blanc ses émotions, se confronter à la douleur, lui ont permis de prendre du recul sur sa situation, de l'accepter : « l'écriture est un véritable exutoire qui m'a permis d'être en phase avec moi-même ».

Sous forme de saga, il a décidé de partager son expérience de vie avec ses lecteurs, en abordant les différentes étapes de sa vie depuis son enfance, qui ont forgé la personne qu'il est devenu aujourd'hui : ses années étudiantes, sa vie professionnelle et sentimentale, sa passion pour le sport automobile, ses voyages... Il y décrit également les différents passages de sa vie, marqués par la maladie, les doutes, mais aussi les moments de joie et de bonheur.

Ce livre optimiste invite à la réflexion et encourage une prise de conscience sur les valeurs fondamentales de la vie : « tout ne réside pas dans un plan de carrière brillant ».

Jean-Christophe Chartier souhaite faire passer un message d'espoir à ses lecteurs, touchés ou non par la maladie. Il espère également sensibiliser le grand public à cette maladie souvent méconnue et parle des combats qui peuvent être menés par ceux qui sont dans la souffrance car d'après lui, « les plus beaux moments de vie sont ceux que l'on n'a pas encore vécus ».

« Solitude à deux » est disponible sur les plateformes Cultura, Amazon, Place des Libraires, Decitre, Furet du Nord (frais de port gratuits) et dans n'importe quelle librairie, sur commande : www.editions-maia.com/livre/solitude-a-deux-jean-christophe-chartier.



Une place bien méritée pour les jeunes joueurs du Club de Basket Pays de Gex

Les 8 et 9 avril derniers, s'est tenue la 15^e édition du Mondial Mini basket à Bourbourg regroupant 24 équipes de différents pays dont l'Espagne, l'Italie, la Belgique, la Lituanie ou encore l'Allemagne. Le Club de Basket Pays de Gex a participé au tournoi avec 10 jeunes de la catégorie U11 et a fini 6^e de ce mondial.

Félicitations à ces jeunes pour leur performance remarquable ainsi qu'à leurs entraîneurs !

De brillantes performances pour le Ski Club La Vattay

Le Gexoïis Théo Haffner, membre du Ski Club La Vattay, a brillé lors des championnats de France de Ski Nordique de Sport adapté.

Théo Haffner a ramené une très belle médaille de Bronze dans la catégorie Sport adapté Skating lors de ces épreuves nationales qui se sont déroulées à Isola 2000 du 29 mars au 1^{er} avril.

En Classique, il termine à une très belle 4^e place.

L'ensemble des membres du Ski Club Jura Gessien et particulièrement la Section Ski Nordique de la Vattay a eu le plaisir de fêter cette belle victoire.

Félicitations à lui, à ses entraîneurs ainsi qu'à tous les membres du Ski Club La Vattay pour leur soutien inconditionnel.



NOUVEAU COMMERCE

Star Crêpe

Une nouvelle crêperie s'est installée à Gex, dans la rue du Commerce. Star Crêpe a ouvert ses portes en mars dernier, sous la houlette de MM. Hias et Legrée. Le concept : c'est vous qui composez votre crêpe parmi un large choix de viandes, légumes et fromages, avec une sauce au choix pour les crêpes salées. Pour les crêpes sucrées, une vingtaine d'ingrédients est à votre disposition. Des crêpes déjà composées sont aussi proposées. Vous pouvez ainsi la déguster sur place ou l'emporter, accompagnée d'un milkshake, spécialité de la maison. Il est possible de vous faire livrer, grâce à l'appli Le Comptoir et d'autres prochainement.

Ouvrures (7j/7). Du lundi au jeudi : 11h45/14h et 17h45/22h.

Du vendredi au dimanche : 11h45/14h et 17h45/22h30

185 rue du Commerce - Tél. 04 50 59 81 57

Présent sur Instagram et Snapchat



Chers Voisins : le bien-vivre ensemble, une priorité !

L'association Chers Voisins a été fondée en 2013 à l'initiative de 1001 Vies Habitat SOLLAR, bailleur social, Recipro-Cité, société d'ingénierie

spécialisée dans le Vivre-Ensemble et l'Université Paris Lyon 3. Elle possède 10 projets locaux en France, dont celle du Pays de Gex créée en 2015 avec une première Maison des Projets à Pré Journans. Depuis sa création, elle a pour objectif de favoriser le bien-vivre ensemble et de créer des liens de voisinage au sein des quartiers. Cette association à l'initiative sociale et solidaire répond à plusieurs enjeux sociétaux importants dont l'isolement, le vieillissement de la population et la baisse du pouvoir d'achat et contribue à améliorer la qualité de vie des habitants en renforçant la cohésion sociale. Ce projet de territoire, ouvert à tous les Gessiens, permet également l'accès aux loisirs à moindre coût et organise régulièrement des événements conviviaux propices aux échanges et partages de connaissances et compétences.

L'association encourage les initiatives citoyennes et les projets collectifs en mettant à disposition des moyens pour les réaliser. Un budget local est d'ailleurs consacré au déploiement des projets des habitants. Les espaces partagés et l'équipe de Gestionnaires-Animatrices permettent d'accompagner l'engagement bénévole en développant une idée qui leur tient à cœur.

En septembre 2022, une seconde Maison des Projets a ouvert ses portes, au sein de la résidence Terres d'Harmonie, alors que CDC Habitat, bailleur privé, rejoignait le projet local.

Les adhérents à l'association peuvent bénéficier d'un large choix parmi les ateliers réguliers de cuisine, jardin, sport, loisirs créatifs et autres, animés par une trentaine de bénévoles dans le Pays de Gex, pour une participation de 5 €/an par famille. Des projets ponctuels sont aussi organisés en partenariat avec d'autres associations et acteurs locaux.

Avec le soutien de CDC Habitat, Chers Voisins a lancé en avril dernier, le projet 3R (Réduire - Réutiliser - Recycler) avec une programmation d'ateliers et d'animations répartis sur une année, sur les thèmes du recyclage et du réemploi.

Ateliers parents-enfants, concours photo, spectacle, réparations de vélos, fabrication de produits ménagers et de charlottes alimentaires... Il y en aura pour tous les goûts ! Le prochain rendez-vous du projet 3R sera l'atelier parents-enfants zéro déchet, mercredi 14 juin à la maison des projets de Terres d'Harmonie. Cet atelier, animé par la Ressourcerie d'Ornex permettra aux enfants de 3 à 7 ans de participer à une fête d'anniversaire avec décorations et activités garanties sans gaspillage, pour sensibiliser les plus jeunes à la cause environnementale.

Vous aussi, participez au projet Chers Voisins aux côtés de plus de 200 familles adhérentes, ou si vous avez une idée, une passion à partager, venez frapper à la porte des Maisons des Projets !

Maison des Projets du Pré Journans :

344 rue des Aulnes - ZA Pré Journans, 01170 GEX

Maison des Projets Terres d'Harmonie :

115 rue des Lapidaires - Bâtiment S, 01170 GEX

Pour plus d'informations, contactez Alexia,

Marine et Mila, les Gestionnaires-Animatrices :

06 31 25 16 66 / m.lefloch@recipro-cite.fr.

Rencontre avec Erik Picard, apiculteur



L'apiculture, plus qu'une passion, une vocation

Arrivé dans la région en 1986, Erik Picard, apiculteur, perpétue une tradition familiale initiée par son père 70 ans plus tôt. Depuis près de 10 ans, il produit à Gex, du miel de montagne, de fleurs sauvages ainsi que du miel de tilleul, plus rare et plus parfumé, lorsque les conditions météorologiques le permettent. En effet, les abeilles, sentinelles de l'environnement, ne peuvent produire de miel sans humidité.

Le métier d'apiculteur demande beaucoup de patience, de connaissances et de passion, qualités qui lui ont été enseignées par son père, ainsi que son savoir-faire, complétés par une formation au rucher école de Ferney-Voltaire, réalisée afin d'enrichir ses compétences techniques. Aujourd'hui, il possède une trentaine de ruches situées à 2 kilomètres de son domicile, au pied des montagnes, en bordure du parc naturel régional. Erik Picard tient à produire du miel local, qui soit le plus pur et concentré, et pour cela, ne déplace jamais ses ruches. Aux côtés de plus d'une centaine d'adhérents, il fait partie de l'Association des Apiculteurs de l'Arrondissement de

Gex qui permet, entre autres, de partager ses connaissances apicoles. Les adhérents ont également la possibilité de s'informer sur les traitements à appliquer contre les parasites, dont le varroa et le frelon asiatique qui arrivent progressivement dans le Pays de Gex. Soucieux du bien-être de ses protégées, Erik Picard a mis en place des systèmes de lutte contre ces menaces et reconnaît que « *sans apiculteur, les colonies d'abeilles seraient en perdition* ».

De la ruche à la table

Erik Picard est un apiculteur passionné qui prend soin des abeilles avec respect et bienveillance tout en pratiquant une apiculture respectueuse de l'environnement. Cette passion, il aime la partager avec ses clients et leur faire découvrir le rôle fascinant des abeilles, ainsi que les techniques de production du miel.

L'activité de l'apiculteur repose en grande partie sur une observation vigilante de l'écosystème des ruchers, la floraison des arbres et fleurs et la santé des abeilles, principalement de la reine. L'abeille reproductrice pond jusqu'à 2000 œufs par jour et permet le renouvellement des colonies, essentiel pour qu'un maximum d'abeilles récupèrent du nectar dans les fleurs. Erik Picard explique que l'abeille a toujours été très importante pour l'Homme. « *L'abeille est un animal fabuleux, j'en apprend encore tous les jours* ». Lorsque les cadres de hausse sont remplis de miel, celui-ci est récupéré par l'apiculteur puis extrait par une centrifugeuse. Il est ensuite stocké dans des fûts en inox durant un mois environ afin de faire remonter les impuretés, puis mis en pot.



Raviver le commerce de proximité et l'artisanat local : un défi relevé

Chaque année, à partir du mois de septembre, son laboratoire se transforme en boutique, pour accueillir ses clients tous les samedis matins entre 9h30 et 12h30, et ce, jusqu'à épuisement des stocks. Par pot de 250, 500 grammes et 1 kilo, son miel est vendu exclusivement sur place, ce qui était à l'origine un véritable challenge, motivé par le souhait d'instaurer un esprit de proximité et de développer l'artisanat local. Ceci fût un succès puisqu'aujourd'hui, beaucoup sont à la recherche de l'authenticité : « *c'est le rendez-vous des amateurs de miel !* ».

Vous pouvez prendre contact avec Erik Picard par l'intermédiaire de sa page Facebook « Les ruches Leone de Joinville ».



“ GEX AVENIR



Chères Gexoises, Chers Gexois,

Nous poursuivons nos efforts sur le sujet des mobilités douces. Vous pourrez, d'ici cet été, bénéficier d'un système de vélos à assistance électrique en libre-service sur la commune. Ce sont 10 à 15 stations de 5 vélos chacune qui seront réparties sur le territoire de la Ville. Le prestataire retenu, B2Bike, est déjà implanté sur les communes de Divonne-Les-Bains, Grilly, Versonnex et Saint-Genis-Pouilly, permettant de nous connecter à elles. Vous pourrez ainsi emprunter un vélo à la station de votre choix et le rendre sur n'importe quelle autre station B2Bike, à Gex ou ailleurs. Une application mobile gratuite permettra de vous inscrire au service, de louer et restituer votre vélo. Et un système de géolocalisation vous indiquera les emplacements des vélos disponibles. Les travaux d'installation des stations débuteront ce mois de juin pour une mise en service cet été.

Les agents de la Commune, eux, bénéficieront, dès juillet prochain, du «Forfait mobilités durables» qui a été créé par l'État pour inciter les travailleurs à davantage utiliser les modes de transport durables. Par ce forfait, la mairie s'engage à prendre en charge tout ou partie des frais engagés par les agents communaux qui se déplaceront, pour leur trajet domicile-travail, en vélo, vélo électrique, trottinette, en autopartage avec des véhicules peu polluants, covoiturage...

Nous continuons aussi d'améliorer le réseau de pistes cyclables. La voie cyclable de l'avenue des Alpes sera prolongée à la zone de l'Aiglette, jusqu'à la caserne des pompiers Gex-Divonne, en entrée de ville. Les travaux s'effectueront cet été, comme vous avez pu le découvrir dans le dossier de ce bulletin. Par ailleurs, nous disposons désormais de nombreuses bandes cyclables donnant une plus grande visibilité aux cyclistes sur les routes. De plus, le futur Cœur de ville sera accessible aux cyclistes, un local à vélos, clos et intégré au bâtiment du parking sera à votre disposition. Notre engagement pour favoriser les mobilités douces est donc constant et se poursuivra.

Amicalement,

Pour Gex Avenir 2020
Jérémy Venar



“ MIEUX VIVRE À GEX

Lors du Conseil Municipal de mars Monsieur le maire, prenant exemple sur les difficultés rencontrées par le gouvernement à faire participer les organisations représentatives à l'élaboration de la loi sur les retraites, nous a énoncé les raisons pour lesquelles il pense, lui, que ce genre de participation est de toute façon inutile du moment que les gens ont voté pour un programme électoral.

Puis, à l'inverse, il a expliqué que c'est parce que les citoyens ont été associés au projet centre-ville qu'il n'y a pas eu de recours contre le projet. Comme si cela n'était pas de la participation ! Il a aussi évité de rappeler que les listes minoritaires avaient conditionné leurs votes aux faits que ces réunions publiques aient lieu et que leurs élus participent à la constitution du projet.

Quelques axes de réflexion en faveur de la participation citoyenne :

- 1 - L'union fait la force
- 2 - La participation donne vie à l'ambition de changer le rapport entre citoyens et élus, ainsi qu'elle renouvelle la place de l'habitant dans la vie publique locale et facilite un renouvellement de la classe politique en place.
- 3 - En démontrant que participer c'est améliorer les choses elle combat l'absentéisme aux élections.
- 4 - Le projet est lancé d'installer plusieurs stations de vélos partagés en ville. Quelle meilleure façon de décider où les implanter qu'en demandant leur avis aux Gexois ? À ce jour ce n'est pas prévu on préfère faire confiance aux "experts".
- 5 - Voici ce que l'on trouve sur le site de la ville de Ferney :
« Le budget participatif est une démarche initiée par la Ville de Ferney-Voltaire en 2021 dans le cadre du déploiement de plusieurs actions liées à la démocratie locale et participative. Il permet aux habitants de plus de 15 ans, aux collectifs et aux associations de proposer des projets qui participent à la transformation de la ville, qui peuvent s'inscrire dans un seul quartier, et qui ont pour but d'améliorer le quotidien. 150 000 € montant du budget participatif en 2023 ».
- 6 - A St-Genis-Pouilly ce sont 3 subventions de 1 000 € qui y sont dédiées annuellement pour des projets citoyens.
- 7 - Imaginez comment VOS contributions pourraient améliorer les choses et les découvertes que vous pourriez faire sur le fonctionnement d'une ville...

Pour Mieux Vivre à Gex
Vincent Bocquet (vincent.bocquet@ville-gex.fr)
André Dubout (andré.dubout@ville-gex.fr)
Christine Garnier-Simon (christine.garnier@ville-gex.fr)
Guy Juillard (guy.juillard@ville-gex.fr)

Institutionnel



- **Mercredi 7 juin, 20h**
Réunion de quartier
Secteurs Gex-la-Ville, Aiglette, Pitegny, Charpak, Creux du Loup et Belle Ferme
Au Camping municipal
« Les Genêts »

- **Lundi 3 juillet, à 18h30**

Le Conseil municipal se réunit en salle du conseil. La séance est publique.
Les débats sont filmés et accessibles en direct de manière électronique depuis la page Youtube de la ville.

- **Jeudi 13 juillet, à partir de 19h**

Cérémonie de commémoration de la Fête Nationale
Square Arnaud Beltrame

Médical / Santé

- **Lundi 31 juillet, de 15h à 19h**

Don du sang de l'EFS
à l'espace Perdtemps.
Les donneurs peuvent prendre rendez-vous via le site : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Associatif et culturel



- **Du vendredi 2 au lundi 5 juin**
495° Fête de l'oiseau
Organisée par le Comité des Chevaliers de l'Oiseau de Gex
Feu d'artifice - fête foraine - défilé traditionnel le dimanche - élections du roi, de la reine et du roitelet

À l'espace Perdtemps et au centre-ville

- **Samedi 10 juin, de 10h à 11h30**

Lecture et dédicace de 2 contes
Adélaïde la licorne - Ingrid et le troupeau de rennes - Colette Becuzzi
Un Noël bien agité - Sarah Becuzzi
À la bibliothèque municipale Évasion
04 50 41 86 92

- **Samedi 10 juin, de 18h à 21h**

Soirée ados karaoké
Organisée par le CSC Les Libellules
À la salle des fêtes
04 50 28 34 17

- **Samedi 10 juin, de 17h à 23h30**
Spectacle « La nuit insolite avec la MJC »
Spectacle de danse et théâtre
À l'espace Perdtemps
www.mjc-gex.fr
04 50 41 75 74 - info@mjc-gex.fr

- **Mercredi 14 juin, de 15h à 17h**
Atelier parents-enfants zéro déchet (de 3 à 7 ans)
Organisé par l'association Chers Voisins, animé par la Ressourcerie d'Ornex
À la maison des projets de Terres d'Harmonie, au 1^{er} étage du bâtiment S
Inscription : 06 31 25 16 66



- **Vendredi 16 juin, à 20h30**
Concert du Printemps 2023
Œuvres Latino-Américaines pour Chœur et Orgue, du 17^e au 20^e siècle
Par le Chœur Classique du Pays de Gex
À l'église Saint-Pierre

- **Samedi 17 juin, à 19h30 et dimanche 18 juin, à 17h**

Concert-exposition « Voyages »
par la Chorale Le Pays de Gex
À la salle des fêtes
www.chorale-lepaysdegex.com
choralelepaysdegex@gmail.com



- **Mercredi 21 juin, de 17h30 à minuit**
Fête de la musique
Animations, concerts, buvette et petite restauration
Bars et restaurants du centre-ville seront ouverts
culturel@ville-gex.fr
04 50 42 63 29



- **Samedi 24 juin, de 10h à 17h**
Fête des Associations
Rencontre avec les associations, démonstrations
À l'espace Perdtemps
culturel@ville-gex.fr
04 50 42 63 29

- **Mardi 27 juin, à 14h30**

Thé dansant offert par le CCAS de la Ville aux Aînés
Animé par Serge DUFAUT et Raymond SOQUET
À l'espace Perdtemps
Inscriptions : ccas@ville-gex.fr
04 50 42 63 01

- **Jeudi 29 juin, dès 19h30**

Concert été jeunes talents
Jeunes talents du collège Charpak, avec le groupe Shark Pack
Place de la Visitation
culturel@ville-gex.fr
04 50 42 63 29

- **Du 1^{er} au 2 juillet**

Festival des arts de la rue
« Tôt ou T'arts »
Spectacles, animations, ateliers, arts du cirque, marionnettes, théâtre, danse...
Sur l'esplanade Perdtemps
www.festivaltoutoutarts.com
04 50 28 34 17



- **Samedi 8 juillet, à 20h**

Concours Miss Pays de l'Ain
À l'espace Perdtemps

- **Lundi 10 juillet**

Cinéma plein-air
Astérix et Obélix : l'empire du milieu.
Film à confirmer

- **Jeudi 13 juillet, de 20h à 1h**

Soirée dansante
Organisée par la Batterie Fanfare la Gessienne
À 22h30 : Feu d'artifice sonorisé offert par la Ville
À l'espace Perdtemps
culturel@ville-gex.fr - 04 50 42 63 29

- **Jeudi 20 juillet, à 19h30**

Concert d'été
Au camping municipal Les Genêts
culturel@ville-gex.fr - 04 50 42 63 29

Suivez l'actualité des événements organisés par la ville sur www.gex.fr/events

Gex pratique

PERMANENCES DES ÉLUS SUR RENDEZ-VOUS

Patrice DUNAND, Maire

Personnel, Sécurité et Administration sur rendez-vous

Christian PELLÉ, 1^{er} adjoint

Espaces publics, environnement et travaux
Permanence : Lundi de 9h à 10h30
Jeudi de 9h à 10h30

Sur rendez-vous : Lundi de 10h30 à 12h
Jeudi de 10h30 à 12h

Dominique COURT, 2^e adjoint

Affaires culturelles et Jeunesse
Sur rendez-vous : Mercredi de 16h à 18h
Jeudi de 9h30 à 11h30

Jérémy VENARRE, 3^e adjoint

Communication et transition écologique
Sur rendez-vous : Mardi de 18h30 à 20h

Véronique GILLET, 4^e adjoint

Logement
Sur rendez-vous : Lundi de 14h30 à 17h
Vendredi de 9h30 à 11h30

Benoît CRUYPENINCK, 5^e adjoint

Économie locale
Sur rendez-vous : Lundi de 17h à 18h

Sandrine VANEL-NORMANDIN, 6^e adjoint

Aménagement, mobilités, urbanisme
Sur rendez-vous : Jeudi de 9h à 17h

Gérard IVANEZ, 7^e adjoint

Actions éducatives et scolaires
Sur rendez-vous : Lundi de 14h30 à 17h30
Jeudi de 9h à 12h

Virginie ZELLER, 8^e adjoint

Solidarités
Sur rendez-vous : Mardi de 9h à 11h30
Jeudi de 9h à 11h30

Georges DESAY, 9^e adjoint

Associations et Sports
Sur rendez-vous : Jeudi de 17h à 19h

SERVICES & ORGANISMES

Bibliothèque municipale Évasion

Ouverture au public : lundi, jeudi, vendredi : de 15h à 18h30 ;
mercredi : de 9h30 à 11h30 et de 15h à 18h30 ; samedi : de 9h30 à 11h30
☎ 04 50 41 86 92
bibliotheque@ville-gex.fr

Caisse d'Allocations Familiales

Cité administrative Simone Veil
62, rue de Genève
à St-Genis-Pouilly
Tous les mercredis, sur rendez-vous, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30

Centre communal d'action sociale

Mairie - 77, rue de l'Horloge - 01170 Gex
Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi :
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h.

Centre des Finances Publiques

10, place Gambetta - 01170 Gex
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30,
et sur RV, mardi et jeudi de 14h à 16h

CIDFF Pays de Gex

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

• le 1^{er} vendredi de chaque mois au PAD de Gex de 10h à 13h : prendre RV au 04 50 41 35 86

• le 2^e vendredi de chaque mois au PAD de Gex de 13h à 16h : prendre RV au 04 50 41 35 86 (pour info permanence à Bellegarde le matin de 9h à 12h)

• le 4^e mardi de chaque mois - à St-Genis-Pouilly de 10h à 12h (pendant les mesures sanitaires prendre RV au 04 74 22 39 64)
- au PAD de Gex de 13h à 16h : prendre RV au 04 50 41 35 86

Cinéma Municipal « Le Patio »

51, avenue de la Gare - 01170 Gex
☎ 04 50 41 89 49 - www.cinegex.fr

Conseils Juridiques gratuits

(CIDFF - CDAD - ADIL - avocat conciliateur de justice)
Sur rendez-vous en contactant le Point d'accès au droit
☎ 04 50 41 35 86

Déchetteries du Pays de Gex

- ORNEX (264, rue de Perruet) :
☎ 04 85 29 20 80
- VERNONNEX (CD 15) : ☎ 04 50 42 74 74
- ST GENIS (chemin du Moulin des Ponts) :
☎ 04 50 42 09 41
- PÉRON (Lotissement du Pré Muny) :
☎ 04 50 59 14 64
Ouverture au public :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 18h
(17h de novembre à février)
le samedi de 8h30 à 18h
(17h de novembre à février) ;
le dimanche de 9h à 12h
Fermeture les jours fériés.
Le badge d'accès est obligatoire.

Inspection de l'éducation nationale

Circonscription du Pays de Gex
26, rue Charles Harent - 01170 Gex
☎ 04 50 40 76 60 - Fax 04 50 99 71 33

La Poste

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ; samedi : de 9h à 12h

Mairie

77, rue de l'Horloge - BP 407
01174 Gex cedex
☎ 04 50 42 63 00 - Fax : 04 50 41 68 77
mairie@ville-gex.fr
www.gex.fr
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Maison des usagers Gessiens

2 guichets regroupés par Pays de Gex Agglo
200, rue Édouard Branly - Technoparc
01630 St-Genis-Pouilly
Ouverture :
Lundi, mardi et jeudi :
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Mercredi : de 8h30 à 17h30
Vendredi : de 8h30 à 17h

Déchets

☎ 04 50 40 95 00 (du lundi au vendredi)
www.monservicedechets.com

Eau & Assainissement

☎ 04 85 29 20 00 - regie@reoges.fr
www.regiedeseauxgessiennes.fr

Espace France Services

pour simplifier et améliorer l'accès des habitants aux services publics
- Avec ou sans rendez-vous, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et lundi et mardi de 14h à 18h.
- Sur rendez-vous uniquement (hors achat de titres de transports)
Mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
Vendredi de 14h à 16h
135, rue de Genève - 01170 Gex
☎ 04 50 99 99 72
franceservices@paysdegexagglo.fr

Mutualité Sociale Agricole

Salle des Arcades de 9h à 12h
3^e jeudi, sur rendez-vous
☎ 04 74 45 99 00

Office de Tourisme du Pays de Gex

Agence de Gex
118, rue des Terreaux
☎ 04 50 28 09 16
contact@paysdegex-tourisme.com
Du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h
Samedi de 9h à 13h
Fermeture les jours fériés

Piscine municipale

Infos : Tél. 04 50 41 66 21
piscine@ville-gex.fr
Horaires consultables sur
www.gex.fr

Point Justice

135, rue de Genève
Du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h30
☎ 04 50 41 35 86
pointjustice@paysdegexagglo.fr

Centre départemental de solidarité Pays de Gex

62, rue de Genève - St-Genis-Pouilly
Par téléphone 30 01 (prix d'un appel local)
Horaires - Premier contact :
Appelez le 30 01. Les accueils physiques se font exclusivement sur RDV.
Vous êtes déjà en relation avec nos services ?
Contactez directement le 04 50 42 12 65
Par courrier postal
Conseil départemental de l'Ain - Direction Générale Adjointe Solidarité
13, avenue de la Victoire - BP 50415
01012 Bourg-en-Bresse Cedex
ain.fr/solutions/services-sociaux

Police municipale

Lundi et vendredi de 9h à 12h
Mercredi de 14h à 18h
☎ 04 50 42 63 09

Ressourcerie du Pays de Gex

290, rue de Perruet
ZA de la Maladière - 01210 Ornex
☎ 04 81 50 02 51
ressourcieriepaysdegex@alfa3a.org
Pour donner ses objets et mobiliers en bon état et/ou pour les acheter ou réutiliser.

RSI (anciennement AVA, ORGANIC, AMPI)

Salle des Arcades, sur rendez-vous
Tél. 3648
4^e mardi du mois, de 10h à 12h

Sous-Préfecture Gex-Nantua

26, rue Charles Harent - BP 409
01170 Gex
sp-gex@ain.gouv.fr
Service des étrangers :
Point d'Accès Numérique (aide aux démarches concernant les cartes grises)
☎ 04 50 41 51 51
Ouvertures des services au public :
lundi, mardi et jeudi de 8h45 à 11h45.

URGENCE

Centre de soins immédiats

160, rue Marc Panissod à Gex
Appeler au préalable le 15.
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h

Maison Médicale de Garde du Pays de Gex

Lieu unique pour recevoir les consultations de garde de Médecine Générale. Toujours appeler au préalable le Centre 15. Consultations sur rendez-vous. Centre Hospitalier du Pays de Gex
160, rue Marc Panissod à Gex.
Accès par l'entrée des Consultations Médicales.
Le samedi de 12h à 24h
Le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h

Gendarmerie : 04 50 41 54 26

ou composez le 17

Hôpitaux :

Centre Hospitalier Alpes Léman (Contamines sur Arve) : 04 50 82 20 00
Hôpital privé Pays de Savoie (Annemasse) : 08 26 30 00 74
St-Julien-en-Genevois : 04 50 49 65 65
Cantonal (Genève) : 00 41 22 372 33 11
de la Tour (Meyrin) : 00 41 22 719 61 11

Pharmacies de garde :

composez le 32 37

Pompiers : composez le 18

Marché - Rue des Terreaux

Le samedi DE 8h à 12h30

État civil



Bienvenue à

Romane BONNEFOUX 08.01.2023
Lucia PAGLIALONGA DOS SANTOS VIEIRA 23.02.2023
Lucien GRAND-DUFAY 24.02.2023
Lola FOVET 27.02.2023

Tous nos vœux aux jeunes mariés

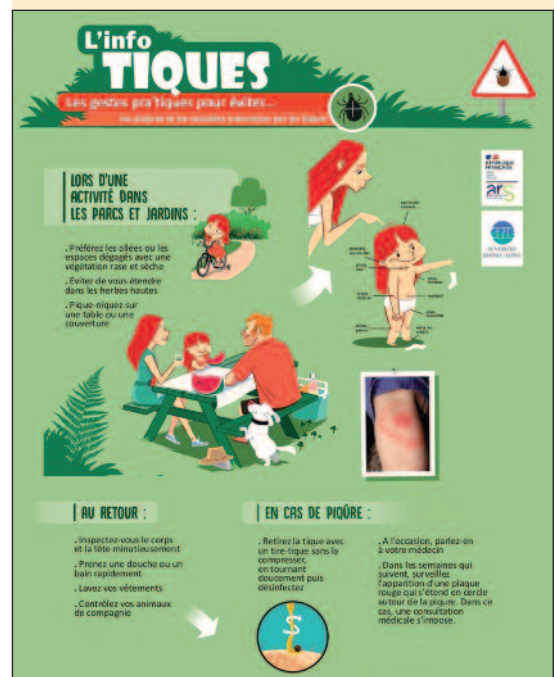
Gbassibié, Alice, Olga DIAMA
& Thierry LAWSON 04.02.2023
Delphine MEYER & Ralid JARI 11.03.2023
Chloé FORT & Thomas MVE ENDOUGOU 15.04.2023
Hannah BARRY & Laurent PARTAMIAN 22.04.2023
Launora MURSELI & Adhurim TAHIRI 28.04.2023

Félicitations aux nouveaux pacsés

Mégane CHAUAUDREY
& Charles-Edouard EUSTACHE 29.03.2023

Condoléances aux familles de

Adnan HALILOVIC 18.02.2023
Colette CORNUAULT 21.02.2023
Jean-Pierre LUZZI 07.03.2023
Giovanna GÉROMEL 09.03.2023
Dominique BALLESTER 20.04.2023
Micheline RAMUSAT veuve VUAILLET 01.05.2023



Mairie de Gex - 77 rue de l'Horloge - BP 407 - 01174 GEX CEDEX

04 50 42 63 00 - www.gex.fr - mairie@ville-gex.fr

Responsables de la rédaction : Patrice DUNAND, Maire,

Jérémy VENARRE, Maire-Adjoint

Photos : Commission Communication, Philophoto

Comité de rédaction : Ilona GALLAY, Valérie ALEX, Emmy FIGAROLIO,

Jérémy VENARRE

Mise en page, impression : COMIMPRESS - 01 Replonges

Tirage : 7 500 exemplaires

